

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE482

présenté par  
M. Blein, rapporteur

-----

### ARTICLE 41

À la dernière phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« a pour effet d'abroger »,

le mot :

« abroge ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.